



Le Commonwealth du Massachusetts Département de l'Éducation et de la Protection de la Petite Enfance

Politique	
Clôture des Demandes Abandonnées dans BRC Manager	Vérification des Antécédents - Tous les Programmes Agréés et Financés
Date de prise d'effet : Le 1er février 2024	

L'EEC a établi la politique suivante concernant la clôture des demandes de Vérification des Antécédents (BRC) abandonnées du système BRC Manager afin de garantir que la liste des candidats de BRC en attente est à jour et inclut uniquement les candidats dont les empreintes digitales ont été relevées.

Actuellement, les programmes n'ont pas la possibilité d'annuler ou de supprimer une demande BRC une fois qu'elle est soumise dans le BRC Manager. Le personnel du BRC ne peut pas poursuivre le processus de BRC pour les candidats qui n'ont pas fourni l'empreinte digitale, de sorte que les candidats, qui abandonnent leur BRC sans que leurs empreintes digitales soient prises, restent pour une durée indéterminée dans le système BRC Manager.

L'EEC clôturera les demandes BRC dans BRC Manager 120 jours après la soumission si le candidat n'a pas fourni ses empreintes digitales à ce moment-là.

Cette politique affectera les demandes de BRC pour tous les candidats existants, y compris les candidats existants qui sont en statut conditionnel ou de renouvellement. Les candidats bénéficiant d'un statut conditionnel ou renouvelé dont le BRC est clôturé conformément à cette politique doivent être retirés du programme dans les 14 jours.